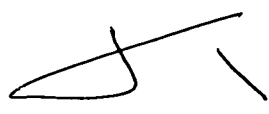


Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 08/07/2026 - 9934 - 2019 B 02565 - 877 980 334 - 2JLM

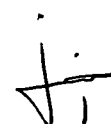
Copie Certifiée Conforme
à l'original,-


Comptes annuels

2JLM SARL

31/12/2025

Ce document contient 8 pages



Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

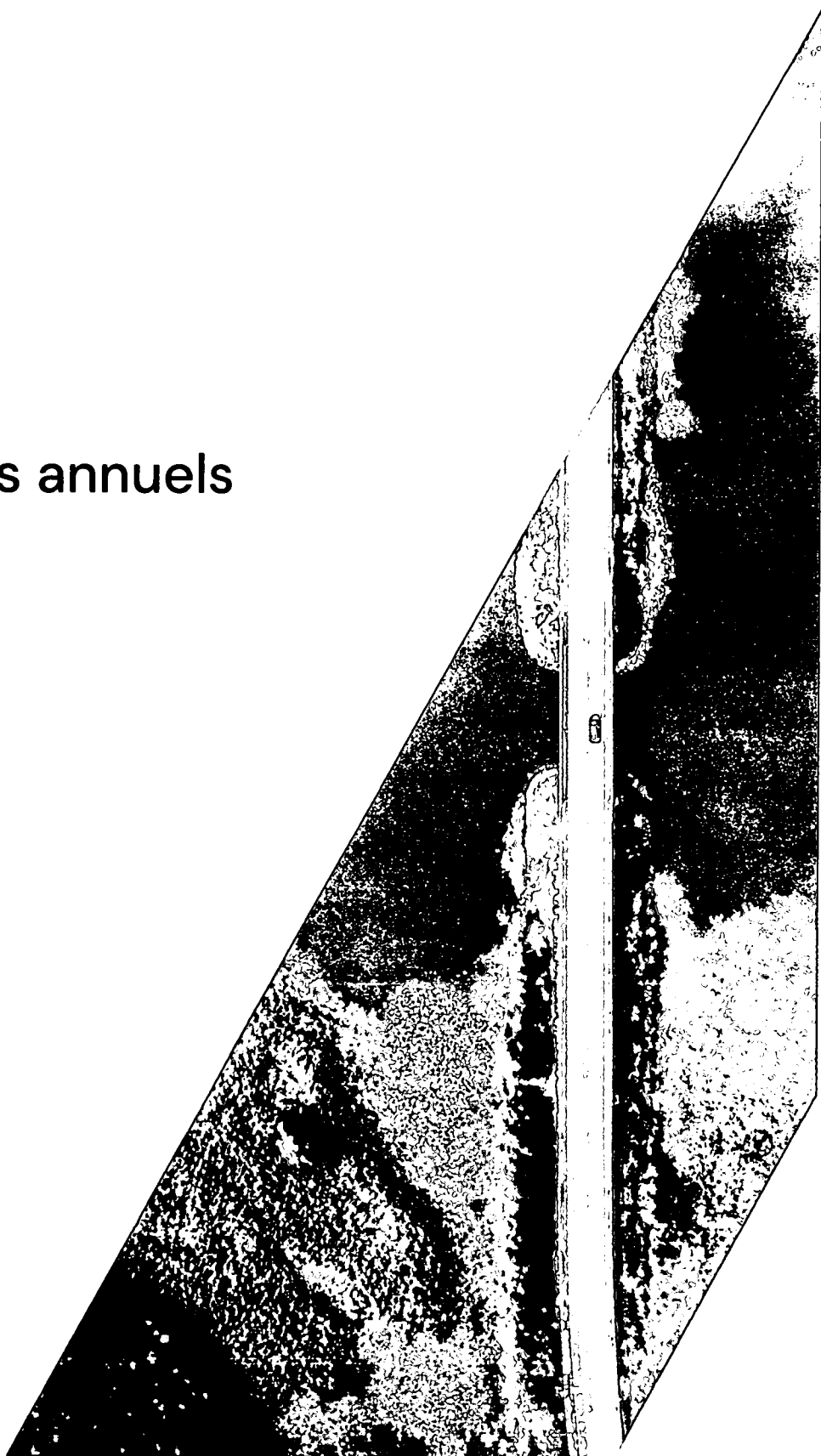
Sommaire

1	Comptes annuels	3
1.1	Bilan Actif	4
1.2	Bilan Passif	5
1.3	Compte de résultat	6
2	Annexe	8



2JLM SARL

Comptes annuels



Page : 3 / 8

2JLM SARL

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾				
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
Actif circulant	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations	153 150	111 126	42 024	41 924
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Actif circulant	Autres immobilisations financières				
	TOTAL	153 150	111 126	42 024	41 924
	Total de l'actif immobilisé (III)	153 150	111 126	42 024	41 924
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	TOTAL				
Actif circulant	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances Clients et Comptes rattachés	9 780		9 780	
	Autres créances	140 707	15 800	124 907	176 640
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	TOTAL	150 488	15 800	134 688	176 640
	VMP				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Divers				
Actif circulant	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	25 344		25 344	277
	TOTAL	25 344		25 344	277
	Total de l'actif circulant (IV)	175 833	15 800	160 033	176 917
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	328 983	126 926	202 057	218 841
	Renvois : (1) Dont droit au bail				
	(2) Dont à moins d'un an				
	(3) Dont à moins d'un an				
	(4) Dont à plus d'un an			150 488	
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

2JLM SARL

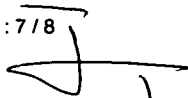
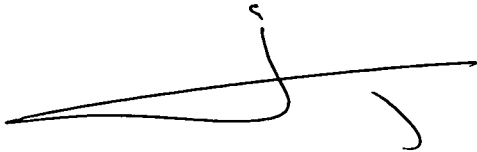
Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 000)	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-205	-3 164
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 937	2 958
	Situation nette avant répartition	2 731	794
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	2 731	794
	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		215 412
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées		215 412
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 421	1 519
	Dettes fiscales et sociales	8 859	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	188 045	1 115
	Produits constatés d'avance		
Renvois	Total des dettes (III)	199 325	218 047
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	202 057	218 841
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
Renvois	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	199 325	218 047

2JLM SARL

			Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
		France	Exportation	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises			
	Production vendue : - Biens			
	- Services	45 000		45 000
	Montant net du chiffre d'affaires	45 000		45 000
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions			
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
	Autres produits			
Total des produits d'exploitation (I)			45 000	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises			
	Variation de stocks			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (1)			1 073
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires			
	Cotisations sociales			
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			616
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
	Dotations aux provisions			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges			
Total des charges d'exploitation (II)			1 689	1 115
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			43 310	-1 115
QP sur opé- commun	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers	De participations (2)			
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			1 810
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers (V)			1 810	
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			126 926
	Intérêts et charges assimilées (3)		43 183	
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières (VI)			43 183	126 926
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-41 372	-126 926
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)			1 937	-128 041

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (4) (VII)		131 000
Charges exceptionnelles (5) (VIII)		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		131 000
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôt sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I + III + V + VII)	46 810	131 000
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	44 872	128 041
BÉNÉFICE OU PERTE	1 937	2 958
(1) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		
(4) Dont - Produits afférents à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(5) Dont - Charges afférentes à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		

le 21/07/26





2JLM SARL

Annexe

SARL 2JLM
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 210 Chemin Sainte Baudille
13120 GARDANNE
RCS AIX-EN-PROVENCE B 877 980 334

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTE DE L'EXERCICE CLOS DU **31 DECEMBRE 2025**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2025, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Le Chiffre d'Affaires net s'est élevé à 45 000 euros.
- Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 45 000 euros.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 689 euros.
- Le résultat d'exploitation ressort à 43 310 euros.
- Le résultat courant avant impôts ressort à 1 937 euros.
- Le résultat exceptionnel s'élève à 0 euros
- L'impôt sur les sociétés est nul,
- Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se solde par un bénéfice de 1 937 euros.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 202 057 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 1 937 €

Affectation

- Report à nouveau 1 937 €

Solde

0 €

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Gardanne,
Le 30/06/2026

M Julien TOMBARELLO
Gérant de la société



le 21/07/26

JT

SARL 2JLM

Société à responsabilité limitée à associé unique

au capital de 1 000 euros

Siège social : 210 Chemin Sainte Baudille

13120 GARDANNE

RCS AIX-EN-PROVENCE B 877 980 334

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026**

L'an 2026,
Le 30 juin,
A 19 heures,

Monsieur Julien TOMBARELLO,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société 2JLM,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Julien TOMBARELLO, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

JT

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 1 937 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2025	1 937 €
-----------------------------	---------

En totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

L'associé constate que les capitaux propres sont redevenus supérieurs à la moitié du capital social.

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant nul.

CINQUIEME DECISION

JT

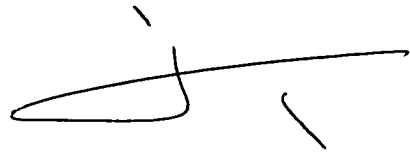
L'associé unique décide de porter à compter du 01 janvier 2025 sa rémunération en qualité de gérant à une somme fixe mensuelle, brute, de 0 euros, indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

SIXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Julien TOMBARELLO



6 2107126

